



**PRÉFET  
D'EURE-  
ET-LOIR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC**

La direction départementale des territoires communique l'ouverture de la consultation du public du plan de prévention du Bruit dans l'environnement (PPBE) des infrastructures routières nationales dont le trafic annuel est supérieur à 3 millions de véhicules et ferroviaires dont le trafic annuel est supérieur à 30 000 passages de trains, dans le département d'Eure-et-Loir (4<sup>e</sup> échéance de la directive européenne n°2002/49/CE).

La consultation du public se déroulera du 22 juillet au 22 septembre 2024.

Le PPBE et son projet d'arrêté sont consultables en version électronique sur le site internet suivant : [https://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Consultation-du-public/EN-COURS/Plan-de-Prévention-du-Bruit-dans-l-environnement-\(PPBE\)-4-échéance](https://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Consultation-du-public/EN-COURS/Plan-de-Prévention-du-Bruit-dans-l-environnement-(PPBE)-4-échéance)

Pendant la durée de la consultation les observations peuvent être adressées uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : [ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr)

A l'issue de cette phase de consultation du public, le PPBE de 4<sup>e</sup> échéance sera soumis à l'approbation du Préfet d'Eure-et-Loir.